



OBJECTIF
RENO COPRO



Bien préparer la visite de l'auditeur

A l'attention des copropriétaires et des syndics





BIEN PRÉPARER LA VISITE DE L'AUDITEUR

INTRODUCTION

Pour pouvoir commencer sa mission, l'auditeur devra avoir reçu, de la part de la copropriété, certains documents spécifiques. Celle-ci s'engage donc à fournir à l'auditeur les documents en sa possession parmi ceux listés ci-dessous.

En fonction des situations, certains documents :

- Sont obligatoires
- Sont obligatoires s'ils existent
- Ne sont pas obligatoires mais facilitent le travail de l'auditeur

Si certains documents obligatoires sont manquants, il sera du ressort de l'auditeur de l'intégrer dans son analyse et ses recommandations.

LISTE DES DOCUMENTS À TRANSMETTRE PAR LA COPROPRIÉTÉ À L'AUDITEUR :

<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Plans d'architecture de l'immeuble (vues en plan, coupes, élévations)<input type="checkbox"/> Plans des niveaux types<input type="checkbox"/> Plans des appartements types
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rapport partiel<input type="checkbox"/> Certificats PEB individuels
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Attestation de conformité de l'installation gaz<input type="checkbox"/> Attestation de conformité de l'installation électrique<input type="checkbox"/> Contrôle de conformité de la citerne mazout<input type="checkbox"/> Conformité et entretien incendie : rapport pompiers (portes coupe-feu, extincteurs + hydrants, éclairage de secours, exutoire fumée, etc.)<input type="checkbox"/> Inventaire amiante



<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Attestation de contrôle périodique des chaudières et diagnostic approfondi<input type="checkbox"/> Attestation d'entretien et analyse de risque des ascenseurs<input type="checkbox"/> Relevés et caractéristiques des installations techniques<input type="checkbox"/> Coordonnées des maintenanciers et fournisseurs des installations techniques
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Factures de consommations sur 3 ans (gaz, mazout, électricité, eau, etc.)
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Permis d'environnement
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Audit existant (logement, technique, énergétique, etc.)<input type="checkbox"/> Inventaires de travaux récemment réalisés + factures
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Facture + fiche technique de l'installation photovoltaïque installée
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Informations concernant la puissance disponible auprès du gestionnaire réseau (en vue de l'installation éventuelle de bornes de recharge pour véhicules électriques, etc.)
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Autres documents permettant de qualifier des problématiques spécifiques (exemple : étude de stabilité, rapport de mesures, etc.).

➤ Pour toute information complémentaire, consultez renocopro.be ou envoyez un mail à : contact@renocopro.be.